

lui à fait subir le régime qui nous a amenés à tout prendre dans les entrepôts anglais.

Je passe à la métallurgie. Dans la métallurgie il faut distinguer deux industries : celle des gros fers et celle des fers fins. La première emploie le fer à la houille; la seconde, le fer au bois.

Les deux industries sont indispensables l'une à l'autre. L'industrie au bois est naturelle à notre pays, mais elle ne peut produire à aussi bon marché que l'industrie à houille. Avait-elle été rouffinière, cependant ? Non. Elle avait fait des progrès. Le prix de la tonne, qui était de 50 à 60 fr. en 1820, était descendu en 1860 à 24 fr. Elle aurait fait de nouveaux progrès que la concurrence avec l'industrie à la houille aurait amenés. Les prix seraient descendus à 20 fr. Mais on a voulu commander le progrès, on a dit : le droit était de 12 fr., il ne sera plus que de 6 fr.

Ce droit eût été peut-être suffisant pour les cas ordinaires; mais il ne l'eût pas été pour les moments où l'Angleterre, voulant se débarrasser du trop produit, le liquide à 50 0/0 de perte. Toutefois, on ne s'est pas borné à cette réduction de droit, on a autorisé le trafic des acquits à caution. On avait permis aux constructeurs d'introduire des fers en franchise à la condition de les réexporter après les avoir transformés en machines. Cela était excellent.

Mais les constructeurs du Midi ont dit : si vous nous obligez à réexporter par les ports du Nord, les frais de transport nous feront perdre tout l'avantage de la mesure. Consentez à un échange : quand un constructeur du Midi aura fait sortir une certaine quantité de fer, il passera son certificat à un constructeur du Nord qui pourra faire entrer une même quantité de fer. Cela paraissait simple et légitime. Mais il s'est établi sur ses acquits à caution un affreux agiotage. Envoyés dans les ports, ils s'y sont accumulés à tel point qu'au lieu de valoir 6 fr. comme cela devait être, puisque le droit est de 6 fr., ils sont tombés à 2 fr. 25. Le droit n'est donc plus de 6 fr., mais de 2 fr. Cela explique l'état déplorable de la métallurgie.

Notre industrie au bois a été la première ravagée. Mais l'industrie à la houille a fait un calcul très-judicieux d'abord. Elle s'est transportée vers l'Est, loin du littoral et des arrivages. Elle a cru qu'à l'abri de la distance elle pourrait subsister. Dans l'Est d'ailleurs, comme le disait très-bien hier M. Liégard, il y a un minerai excellent, d'une exploitation facile. Aussi dans le premier moment, l'industrie y paraît-elle prospérer. Elle eut recours au moyen qu'on lui conseillait en lui disant : Faites comme les Anglais; agissez en grand. Et, au lieu de produire 20, 40 mille tonnes, on en produisit 100,000.

On a conçu, dans l'Est, la prétention que je reconnais légitime de faire 4 ou 500,000 tonnes de fer par an, c'est-à-dire les deux tiers de la production de la France, qui est de 900,000 tonnes. Pour moi, qui honore beaucoup les hommes qui dirigent ces grandes entreprises, je leur dirais, avec mon esprit routinier mais défiant : En visant à la quantité et au bon marché, je crains bien que vous ne trouviez en Prusse, en Belgique, en Angleterre, des rivaux bien redoutables.

Ils étaient engagés, et pour un instant ils ont paru prospérer. Vous avez entendu ici, quand quelques-uns de nos honorables collègues vous ont apporté la plainte de l'industrie du fer au bois et même à la houille, la réponse qu'on leur a faite : Vous êtes malhabiles; partout où il y a eu habilité il y a succès, partout où il y en a eu succès on a été malhabile. On consolait les gens en leur disant : Vous êtes incapables (On rit).

Vous dites aux fabricants de fer : Soyez habiles; S'ils vous avaient répondu : Sans doute, c'est notre métier. Mais vous, qui gouvernez votre pays, soyez habiles aussi, ne vous trompez pas dans vos expéditions (Mouvements divers. — Rires et approbation sur les bancs de l'opposition.) Ne vous trompez pas dans vos jugements sur la situation de l'Europe! peut-être auriez-vous été embarrassés. Il ne faut pas dire aux gens : Soyez habiles si vous voulez vivre. Le système d'un gouvernement doit consister à dire : Soyez laborieux et honnêtes et vous pourrez vivre. (Très-bien! très-bien!)

On s'est trouvé ensuite en présence de l'industrie textile. Quand on a parlé à ces industriels avec cette grandeur de langage et d'attitude; quand on leur a dit : Allez, faites des progrès; privez-vous de la prohibition sous laquelle vous avez toujours vécu, ils ont été épouvantés. On a ajouté : Vous êtes des poltrons. Faites comme les Anglais, changez votre outillage.

Et ici, je dois dire que cet outillage n'était pas aussi arriéré qu'on le prétend. Le fameux instrument nouveau, le *self acting*, sorte d'automate agissant à lui tout seul, était déjà répandu depuis vingt ans.

Ces industriels furent très-surpris d'un tel langage, mais vous étiez les maîtres; il fallait obéir. Ils eurent donc recours à la grande industrie, ils multiplièrent le nombre de leurs broches, ils eurent un outillage nouveau.

Tout à coup arriva un événement terrible et merveilleux, la guerre d'Amérique; le coton disparut et cela produisit dans le monde une révolution vraiment extraordinaire.

Ce redoutable textile qui a fait la fortune de l'Angleterre, laquelle lui a témoigné sa reconnaissance en le couronnant — c'est elle qui l'a nommé le roi Coton — vous savez quel est son rôle dans l'industrie moderne. Il a chassé le lin et le chanvre; il a repoussé la laine, en permettant de remplacer l'ancienne bure dont se vé-

lissaient les femmes de la campagne.

Ce puissant coton, pour s'insinuer partout, a même fait le métier de fraudeur : on a fait des étoffes dont la chaîne en coton et la trame en laine trompent les gens les plus exercés. Le coton tenait donc depuis cinquante ans une place immense. Figurez-vous le vide qui s'opéra quand il disparut!

Cette situation aurait pu être désastreuse, si le coton nous eût manqué. Mais comme notre commerce est très-prévoyant, — on recherche notre marché parce qu'il est prévoyant et bon payeur, — il avait acheté, en 1860 et 1861, deux fois plus de coton qu'il ne lui en fallait. On se trouva donc pourvu, et les fabricants purent vendre le coton qui leur avait coûté 2 francs, comme s'ils l'avaient payé 4 et 5 francs. Dans ces conditions, et affranchis de toute concurrence, ils ont été émerveillés, et se sont dit : Nous nous étions peut-être trompés.

Il en fut de même pour la laine et le chanvre. Le coton disparu, on vit des industries qui pouvaient à peine exister prendre un grand développement, et on exporta en 1863 et 1864 jusqu'à 20 millions de tissus.

Ce fut une nouvelle surprise. Le lin et le chanvre furent émerveillés et dirent aussi : Nous nous étions peut-être trompés.

Vient le tour de la laine. Tourcoing, Roubaix, ces grandes cités où se trouvent les derniers représentants de ces admirables fleurs brabançons, ne voyant pas venir les produits anglais, ont fait de ces produits demi-frauduleux à trame de coton à chaîne de laine, ils ont réalisé moins de bénéfices et ils ont tous consacré à l'outillage des sommes considérables : 80 millions pour la ville de Roubaix seulement. Eux aussi, ils ont dit qu'ils s'étaient peut-être trompés et des hommes qui avaient longtemps soutenu la nécessité de tarifs protecteurs pour l'industrie ont éprouvé des doutes, ils sont venus dire au Gouvernement comme à une sorte de Providence : Vous en savez plus que nous.

Ce fut un triomphe pour le libre échange. On s'écria : C'est une question jugée. On déclara plus qu'on n'avait jamais que l'agriculture était routinière, qu'elle devrait suivre l'exemple de l'industrie. On dit à la marine de se passer des règlements de Colbert, à la métallurgie d'être habile; en un mot, l'illusion fut complète.

Pour ma part, je ne la partageais pas, et, pour le prouver, je n'ai qu'à vous rappeler les paroles que je prononçais le 14 avril 1866. Je vous disais que, par suite de la guerre d'Amérique, les cotons avaient manqué aux pays manufacturés, et que, des lors, on n'avait pas eu à lutter contre leur concurrence; que l'épreuve n'avait donc pas été faite pour notre industrie textile, qu'elle allait seulement commencer et qu'elle ne serait décisive que lorsque l'on aurait subi cette concurrence. Il était évident en effet que là, comme en politique, on était exposé à un triste retour.

On accusait d'être routiniers, de se complaire dans d'anciennes idées ceux qui disaient : l'ancien équilibre européen n'est pas si ridicule que vous le croyez. Il ne faut pas laisser se créer de nations nouvelles, parce que lorsque vous aurez créé celles qui vous plaisent, vous ne pourrez empêcher celles qui vous déplairont de se constituer également. J'étais au nombre de ces esprits routiniers, on m'a raillé et vous savez ce qui est arrivé.

Vous vous rappelez qu'en mai 1866, je vous suppliais de dire le mot qui pouvait tout arrêter. Vous ne l'avez pas voulu, et nous avons vu la lettre du 11 juin : La Prusse devait seulement recevoir quelques agrandissements vers le nord. Rien ne serait changé d'ailleurs à la situation de l'Allemagne; l'Autriche retrouverait prochainement la grande position qu'elle devait conserver en Allemagne, l'équilibre européen ne serait changé aux dépens d'aucune puissance et surtout au profit exclusif d'aucune. Vous avez vu quels ont été les résultats, et je puis dire que vous avez payé les frais des événements avec votre loi militaire.

Eh bien, la lettre du 5 janvier 1860 a reçu, dans le domaine des faits économiques, la même réponse que la lettre du 11 juin, dans le domaine politique.

Voilà la triste réalité. Vous avez vu ce qui s'est passé pour notre industrie; précisons la situation actuelle...

Plusieurs voix. Reposez-vous. La séance est suspendue pendant dix minutes.

M. Thiers, reprenant. Je vais examiner maintenant l'état de notre industrie. Je prends nos grandes industries, non pas parce qu'elles sont seules dignes d'intérêt; toutes méritent également notre sollicitude; le pays doit veiller sur les petits comme sur les grands. Si je ne m'arrête qu'aux principales industries, c'est afin de ménager votre temps. (Parlez! parlez!)

J'ai fait un travail considérable, car je vous respecte trop pour vous apporter des faits mal étudiés. Non-seulement j'ai lu les rapports des chambres de commerce, mais pendant plusieurs mois j'ai entendu tous les intéressés, et je crois vous apporter des faits rigoureusement exacts. Si je me trompe, ce sera de bonne foi; mais je crois pouvoir dire que je ne me tromperai pas. Je ne dirai qu'un mot sur l'agriculture qui est notre grande industrie nationale.

Quand vous avez voulu mettre notre marché en communication libre avec le grand marché universel, je vous ai dit : Vous avez maintenant les bas prix; mais vous serez obligés de subir toutes les fluctuations de cet immense marché, et elles sont hautes comme les vagues de la mer. Ces fluctuations seront bien autres que celles de cette malheureuse échelle mobile. On m'a répondu : Vous ne rever-

rez jamais les hauts prix.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce. C'est vous qui l'avez dit; ce n'est pas nous.

M. Thiers. Non, ce n'est pas moi. J'ai dit qu'une bonne récolte atténuerait les douleurs momentanées, mais que les mêmes situations se reproduiraient. (Bruit.)

M. Auguste Chevalier. On a dit que les variations seraient moindres.

M. Thiers. Vous l'avez dit, et c'était la seule raison que vous puissiez donner. Quand l'agriculture vendait à 6, 7 et 8 francs au-dessous du prix rémunérateur, comment pouvait-on dédommager le pays? On lui disait : « Les consommateurs ne reverront plus les hauts prix. » Et à présent, en face du démenti donné par les événements, on se contente de dire : « Les fluctuations seront moindres. »

Eh bien, c'est là une erreur aussi grave que l'autre. En effet, quels ont été les prix la semaine dernière? 36 francs l'hectolitre. Qu'étaient-ils en 1847 et en 1854, années de la plus grande cherté pendant les trente dernières?

En 1847, alors que de Lyon à Marseille il n'y avait pas de chemins de fer, que la navigation à vapeur n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui; alors qu'il avait fallu que l'illustre M. Duchâtel, avec qui j'en avais beaucoup conféré mit à la disposition du commerce entre Marseille et Lyon nos atelages d'artillerie, et à la disposition des navires voiliers, arrêtés à certains passages par les vents contraires, des remorqueurs à vapeur, malgré ces difficultés de transports, les prix officiels étaient de 27, 29, 32, 35 fr.; moyenne 29 fr. (Bruit. — Réclamations.)

Je dis que les prix d'aujourd'hui sont supérieurs à ceux de 1847; je suis convaincu qu'il y a 1 fr. de plus (Nouvelles interruptions.) C'est mon opinion.

Maie je fais une concession. J'admets que les prix d'alors et ceux d'aujourd'hui soient les mêmes. N'avez-vous pas annoncé que nous ne reverrions jamais les grandes chertés du temps passé? (Bruit.)

Je sais bien pourquoi l'on m'interrompt. C'est parce qu'on est placé en présence d'un éclatant démenti donné par les faits. (Interruptions.) Ce qui est vrai, c'est qu'il n'existe pas de système qui puisse garantir complètement de la hausse ni de la baisse. Les saisons sont en effet plus puissantes que tous les systèmes. Dans les années d'abondance, les prix sont bas; dans les années de disette, les prix sont élevés. Mais le système vrai est celui qui garantit des termes extrêmes; qui ne laisse pas les prix descendre à 13 et 14 fr. et qui ne les laisse pas s'élever à 34, 35 et 36 fr.

Ce système a pour effet d'encourager la culture nationale; il permet le réserves. Le système actuel, au contraire, décourage la culture et détruit les réserves. De l'aveu de tous les cultivateurs de bonne foi, les réserves disparaissent, et c'est là, avec la diminution de la culture des céréales, une des causes des hauts prix.

Je ne proposerai rien à l'agriculture. Vous irez jusqu'au bout dans le système où vous êtes engagés, et que je résume ainsi : Dans les temps d'abondance, c'est la ruine des agriculteurs; dans les temps de disette, c'est la ruine du consommateur. (Approbation sur quelques bancs. — Réclamations.) Je vis en signalé les conséquences, nous verrons dans quelques années quelle prospérité il donnera au pays, et quelle gloire recueilleront ceux qui en ont été les promoteurs.

J'arrive maintenant à une autre question, celle de notre marine marchande. On vous a dit que votre marine marchande était ruinée. Je dis qu'elle est tout au moins dans un état déplorable. Je le prouverai par des chiffres dont vous serez effrayés, car ils sont révoltants. Cette situation a pour cause l'inprudence qu'on a commise en donnant à l'Angleterre les mêmes tarifs qu'à la Belgique. Il en est résulté que les entrepôts anglais ont versé leurs marchandises dans les ports de France. Si les autorités locales ne vous l'ont pas dit, elles vous ont trompés. Dans tous les ports, à Dunkerque, à Bordeaux, à Bayonne, le concurrent véritable, écrasant, c'est le commerce anglais.

Grâce à la réduction excessive des tarifs, les denrées que notre marine allait chercher au Indes, les indigos, les jutes, les riz, les caës, les sucres, en va les prendre dans les entrepôts anglais. Nos négociants les trouvent là avec un grand crédit et en vingt-quatre heures.

Le pavillon anglais remplit tous nos ports. Là où, dans le mouvement commercial, la France a 1, le pavillon anglais a 6, 8 et 10. De tout temps, il est vrai, le commerce anglais a été au-dessus du nôtre, mais, depuis le traité, cette situation à notre désavantage s'est accentuée. Les transports ont triplé au profit de l'Angleterre; les nôtres sont restés stationnaires.

A Dunkerque, à Dieppe, à Boulogne, à Blaye, à Nantes, à Bordeaux, la situation est la même. Te a été le résultat de la suppression des surtaxes d'entrepôt.

Voilà le danger présent dont il y a de rares exceptions près, tout le monde est effrayé, que les armateurs et constructeurs reconnaissent unanimement, que les chambres de commerce elles-mêmes constatent.

L'une des conséquences de cet état de choses, c'est que nous n'allons plus dans l'Inde. La situation de notre marine est déplorable. C'est l'opinion de tous nos ports. Notre commerce est réduit à l'état de consignataire.

Certains négociants prétendent qu'ils ne s'en plaignent pas. Loin de moi la pensée de les blâmer. Mais quiconque s'intéresse à la grandeur de son pays est douloureusement frappé, car on a porté atteinte à une des forces vitales du pays, à une force qui nous a rendu de grands services, surtout l'année dernière. Oui, il n'est douteux

pour aucun de ceux qui connaissent la politique que c'est surtout la crainte de voir notre marine dans la mer du Nord qui a exercé une influence capitale sur l'heureuse issue de l'affaire du Luxembourg. (Mouvements divers.)

Voilà pour le présent. Un péril nouveau menace de près l'avenir. L'égalité du pavillon qui existe entre toutes les nations qui ont traité avec nous, permet aux Américains, aux Anglais, aux Hambourgeois de venir chez nous sans payer de surtaxe comme nous pouvons aller chez eux aux mêmes conditions. Mais, quand les Américains, les Anglais, les Hambourgeois, au lieu de faire l'intercourse entre leur pays et le nôtre, vont dans d'autres ports, ils sont atteints par la surtaxe de pavillon.

Qu'en résulte-t-il? C'est que, dans l'Amérique méridionale, au Chili, au Pérou, au Brésil, dans ces pays qui n'ont pas de de marine, et où il y a abondance de matières premières, nous avons toute la navigation, et c'est la surtaxe de pavillon qui seule nous la conserve. Elle seule empêche les marines étrangères de nous enlever ce fret. Eh bien, cette surtaxe de pavillon, vous savez qu'elle devra être abolie l'année prochaine, et c'est là ce qui rend la situation si dangereuse. Je vous ai montré le danger présent; voilà le danger de l'avenir, si vous n'avertissez le Gouvernement par un vote qui n'aura rien d'hostile. Oui, si après l'abolition de la surtaxe d'entrepôt, on abolit encore la surtaxe de pavillon, notre marine disparaîtra tout à fait. (Mouvements divers.)

Pour la Méditerranée, la situation est la même. Là, ce n'est pas la concurrence anglaise que nous avons à contenir : l'Angleterre nous y laisse tout le trafic. Dans la Méditerranée, le danger vient des petits pavillons, c'est-à-dire des Espagnols des Italiens, des Grecs, des Autrichiens. Nous avons là un trafic de 1,100,000 tonnes. Eh bien, les petits pavillons nous en prennent plus de la moitié, soit 837,000 tonnes. Nous n'en gardons que 263,000, dont il faut encore déduire 300,000 représentant les transports pour l'Algérie. Si du moins les petits pavillons, dans ces 837,000 tonnes qu'ils transportent à notre place n'apportaient que ce qui vient de leur pays, je trouverais cela naturel.

Mais les Italiens ne se contentent pas de nous apporter ce qui vient de leur pays, ils nous apportent encore les produits de la mer Noire, de la Turquie, de l'Egypte; et ils font ces transports, que seuls nous devrions faire, même avec une surtaxe de pavillon qui est encore de 20 francs. Eh bien, lorsque l'année prochaine cette surtaxe aura disparu, que deviendra notre commerce dans la Méditerranée? Qu'advient-il de Marseille, ce grand port dont vous êtes si fiers? Les petits pavillons ne traiteront-ils pas notre pavillon comme le traite déjà l'Angleterre? J'appelle vos regards sur cette année 1870, qui permettra aux pavillons étrangers de prendre notre commerce dans l'Amérique méridionale et le reste de notre navigation dans la Méditerranée.

Voilà ce que j'avais à dire pour notre marine marchande. Si les faits sont contestés, je citerai des preuves et des chiffres.

Je passe maintenant à notre industrie métallurgique. Je l'ai dit : cette industrie est double, il y a celle des fers au bois et celle des fers à la houille. La première, on l'a détruite; la seconde court le plus grand danger.

Pour expliquer la ruine des fers au bois, on nous dit : C'était une industrie arriérée, condamnée à mourir. A cela je réponds : Non! c'est une industrie indispensable. Sans doute, avec le perfectionnement des inventions et des machines, plus d'une industrie respectable a dû disparaître, je le reconnais; la filature à la main, par exemple, cette industrie si honnête qui permettait à la mère de famille de gagner, en s'occupant de ses enfants, en soignant ses aliments, 6, 8, 10 sous par jour, elle a péri, c'était légitime, je le reconnais; je reconnais qu'au lieu du Progrès il faut parfois des victimes humaines... Mais l'industrie des fers au bois n'est pas du nombre!

Notre honorable collègue M. Dorian, qui est un industriel des plus intelligents et des plus considérables, vous dira que le fer au bois est indispensable quand il faut faire des aciers, quand il faut fabriquer des faux. Il vous dira qu'il a voulu avoir des forges au bois dans l'Ariège. Demandez à la carrosserie, à la clouterie, à la tailleurie, si elles peuvent se passer du fer de première qualité; demandez à l'éminent industriel M. Gail s'il n'a pas besoin des fers de première qualité pour les organes essentiels des machines qui sortent de ses ateliers de construction. Or le fer de première qualité ne s'obtient qu'au bois. Et voulez-vous une preuve encore plus concluante de la nécessité du fer au bois? Les Anglais, qui n'ont pas cet industrie, se sont rendus propriétaires de mines en Suède, pour s'en procurer. Comment dira-t-on encore que cette industrie n'est pas nécessaire? Et nous, qui l'avons, nous l'avons laissé détruire! Cela ne se conçoit pas. Aussi, savez-vous ce qui arrive? C'est que la France, qui n'avait jamais acheté du fer à la Suède, lui en a acheté déjà 18 à 20,000 tonnes.

Cette industrie au bois était-elle routinière? Non. C'est elle qui, en concurrence avec le fer à la houille, a fait descendre le prix de la tonne de fer, qui était de 59 à 60 francs en 1830, à 24 francs en 1860. Si on n'avait pas voulu lui commander le succès, la concurrence établie aurait continué, et l'on aurait eu le fer à 21 ou 22 francs.

Et cette industrie qui périt, savez-vous quels sont moralement ses titres? Elle est une industrie campagnarde; elle donnait

de la valeur à nos bois, soumis à des servitudes redoutables au profit de l'Etat; elle vivifiait notre agriculture en occupant quantité d'ouvriers, pour faire le charbon, ou ramasser dans les mauvais mois, le minerai que transportaient les animaux inoccupés en hiver.

Dans l'arrondissement de Gray, sur 5,000 ouvriers employés par cette industrie, 4,000 appartenaient à la campagne; ainsi, non-seulement vous détruisez une industrie indispensable, mais encore vous privez de travail vos agriculteurs. (Bruit divers.)

Autrefois, on nous donnait un travail exact sur la situation de la métallurgie. Rien n'a été publié depuis plusieurs années. J'ai dû, pour savoir la vérité au moins approximativement, m'adresser aux maîtres de forges. Je ne garantis pas l'exactitude absolue des chiffres qui m'ont été fournis; mais s'ils sont inexacts, ils le sont en moins.

Pour la Franche-Comté, sur 81 établissements, il y en a 36 qui sont arrêtés.

M. Lator de Moulins. C'est très-exact, le traité de commerce les a tués.

M. Thiers. Pour la Champagne aussi, je n'ai porté sur cette triste liste nérologique que ce que constataient mes correspondants. Sur 58 établissements 39 sont arrêtés. Pour le centre, le Berry, la Bourgogne, sur 36-27 sont arrêtés. Pour la Normandie et la Bretagne, 46 sur 55. Pour le Périgord, le Poitou, la Guienne, les Pyrénées, 108 sur 147.

M. de Laperot. Je crois que vous ne complex que les usines d'une certaine importance; vous devez en avoir oublié beaucoup de petites.

M. Thiers. D'après cette liste, où les chiffres ne sont point exagérés, il y a 300 usines arrêtées. Il en reste 482 en activité. Sont-elles au moins dans une situation heureuse? La plus grande partie déclare que si on ne modifie pas l'état des choses, si on ne fait pas cesser le commerce des acquits-à-caution, qui fait tomber le droit à 2 fr. 50 c., le plus grand nombre des usines fermeront. Beaucoup continuent, parce qu'elles ont liquidé, c'est la ruine, qu'on retarde le plus qu'on peut. (Mouvement.)

J'ai donc eu raison de dire que l'industrie au bois était presque détruite, et que l'industrie à la houille était dans le plus grand péril.

Mais ce n'est pas tout : voici un grand danger pour notre industrie. Quelle est notre supériorité? c'est la qualité. Quelle est notre infériorité? c'est la quantité. Or le système actuel a pour effet de faire négliger la qualité pour courir après la quantité. (Mouvements divers.) La qualité baisse dans notre industrie. Qu'on nous donne une enquête faite, non pas administrativement, mais par la Chambre, et nous le prouverons les principaux industriels le déclarent. Je ne puis citer leurs noms. Déclarer à cette tribune que telle maison est embarrassée, ce serait lui porter un grand dommage. Mais qu'on nomme une commission contenant les diverses opinions de la Chambre, nommée par la majorité, ils s'en feront connaître leurs douleurs, ils apporteront leurs livres, et l'on verra combien la situation est déplorable.

Un marchand de fer de Lyon, désintéressé dans la question et qui vend du fer de Suède, m'écrit : « Mon avis est que, si le Gouvernement s'obstine à maintenir le système actuel, avant deux ans c'est l'arrêt de l'industrie métallurgique en France. »

Oui, voilà le danger; nous abandonnons notre supériorité, qui est dans la qualité, pour nous attacher à la quantité, où nous trouvons des rivaux. (Approbation sur plusieurs bancs.)

Je passe à l'industrie textile. Elle n'est pas dans un meilleur état. Elle court des périls peut-être moins imminents, mais pressants, mais sa situation est déplorable. Nos principaux centres pour la fabrication du coton sont Rouen, Lille et Mulhouse. On évalue l'industrie de Rouen à 200 millions.

L'honorable M. Pouyer-Quertier vous dira qu'à Rouen on a renouvelé l'outillage, qu'on a dépensé des sommes énormes. On a reconstruit de grandes fabriques. Il y a des établissements de 50, 60, 80,000 broches. Qu'est-il arrivé? Les uns, avant d'entrer en activité, se sont arrêtés lorsque les bâtiments ont été finis; les autres ont liquidé. Quant aux plus heureux, qu'on les fait? Les imprimeurs de toile disent au tisseur : Donnez-moi tel tissu à 30 centimes le mètre. Le tisseur répond : Je perds à ce prix, je ne puis le donner qu'à 31 centimes. Mais voici un fléau anglais qui offre le même tissu à 30 centimes. M. Pouyer-Quertier, pour ne pas laisser chômer son établissement, traite donc au prix de 30 centimes, qui constitue une perte pour lui. (Bruit.)

Heureusement, il est fort habile et il a de grands capitaux. (On rit.)

A Lille, on file les cotons les plus fins qui servent à la fabrication du tulle et de la mousseline de Saint-Quentin et de Tarare. Eh bien, l'industrie des tulles de coton, qui constituait un débouché considérable aux fileteurs de Lille, est détruite; elle a perdu 80 0/0.

Ici vous pouvez voir la leçon qui résulte de l'application du libre échange. Pardonnez-moi une digression qui donnera un exemple frappant.

En 1834, j'avais l'honneur d'être ministre du commerce : les fabricants de tulles me demandaient de laisser entrer le fil fins de coton. J'hésitai, car je craignais la concurrence que les fils anglais ne manqueraient pas de faire aux fils français; toutefois, les instances étaient si nombreuses et si pressantes, que je consentis, en ce qui me concernait (car nous ne faisons rien alors sans les Chambres).